

L'éducation populaire : périphérie ou cœur des Centres Sociaux



Edito

Le Grand Robert numérique propose deux définitions :

- Éducation : mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain.
- Populaire : qui appartient au peuple, qui émane du peuple.

En associant les deux définitions, nous obtenons l'éducation populaire comme une mise en œuvre de moyens propres à assurer la formation et le développement d'un peuple et de chacun de ses membres, cette mise en œuvre appartient au peuple, elle émane du peuple.



"Parler est un besoin,
Ecouter est un art."

Goethe



Partenaires



Vous avez dit éducation populaire ?

Curieusement, le discours et les pratiques des Centres Sociaux divergent de leurs statuts.

En effet, du côté des statuts, la majorité des Centres Sociaux de l'Allier a un objet qui pourrait se résumer de la manière suivante : promouvoir, créer, gérer toutes activités et services d'ordre sanitaire, social, culturel, éducatif, familial, en faveur de l'ensemble de la population de sa zone d'action géographique. Et de préciser que l'association est apolitique, non confessionnelle et ouverte à tous. Parfois l'ordre des mots change, on commence par éducatif, puis culturel puis social, etc. Dans les particularités, notons ceux dont l'objet précise le développement social ou la qualité de vie de la population. Une infime minorité mentionne l'éducation populaire ou ses valeurs dans ses statuts ou encore le fait que toutes les activités ou projets soient conduits avec ou encore par les habitants, le pour étant compris par le « en faveur de ».

Mais alors, quelles sont les sources d'inspiration des fréquentes présentations des Centres Sociaux comme des associations de proximité gérées par les habitants ou encore les sources d'inspiration des Centres Sociaux qui accompagnent les habitants à concrétiser leur projet à dimension culturelle, sociale, sportive... ?

Les gestes avant la parole

Outre l'incitation de la CAF par la démarche d'agrément ou l'initiative des habitants à créer un Centres Social pour les plus récents, les valeurs de l'éducation populaire se vivent plus qu'elles ne s'énoncent. Ainsi, un café des parents, l'enseignement du français, l'accueil des nouveaux habitants, le jardin partagé, les sorties culturelles « accompagnées »... laissent entrevoir l'accès pour tous, l'accueil de chacun, la solidarité et plus globalement des espaces où les personnes peuvent trouver voire construire des réponses aux problèmes qui les concernent.

Mais comme le dit l'adage, ce qui se pense clairement, s'énonce clairement. Construire ensemble un regard, des éléments d'analyse qui permettent à l'habitant, au salarié, à l'administrateur



de comprendre ce qui s'élabore toute échelle

confondue, les valoriser ouvre une possibilité de relier davantage gestes et paroles.

Cette valorisation donne à voir, invite d'autres à rejoindre l'action ou l'initiative et pose la première pierre de la reconnaissance, un jalon pour des alliances de mutualisation par exemple.

Pas de visée éducative sans culture

Si le Centres Social participe du développement des êtres humains ou de l'émancipation des individus (plus couramment employée dans le champ de l'éducation populaire), il engage un travail culturel. Une fâcheuse distinction est encore véhiculée entre ce que seraient la « grande » culture et la « petite » culture. La sacralisation de la culture se conjugue mal avec l'accès de tous en termes de pratique et d'élaboration et donc avec la démocratie. Et pourtant, pour faire commun, il faut de la culture commune, construite librement, reliant des individus eux-mêmes autonomes de leurs pensées et actions dans une relation à autrui. Cette autonomie s'acquiert et se cultive. La famille et l'école posent des jalons. Les associations, les relations amicales, la lecture, la formation, l'art... diversifient et consolident cette autonomie. Les Centres Sociaux sont des espaces à visée éducative, à visée d'émancipation et donc de projets pour, par et avec les habitants. L'ouverture à la culture, celle de la couture ou du tricot, comme celle de la pièce de théâtre ou encore celle d'un spectacle de danse contemporaine, celle du jardin potager comme celle du livre raconté à haute voix, est une ouverture sur la vie, sur le vivre ensemble. Elle ne se mesure non pas à son utilité ou sa quantité mais à sa sensibilité et sa qualité.



Ecouter

Ecouter pour rendre légitime la parole et les propositions des habitants. S'autoriser à prendre le temps d'écouter crée parfois du tiraillement chez les salariés ou bénévoles des Centres Sociaux. L'urgent prend souvent le pas sur l'important. L'accueil est une porte d'entrée de cette écoute, et plusieurs centres l'ont pensé dans l'aménagement de leurs locaux et le sourire chaleureux d'une personne qui vient à vous.

Ce que recueille cette écoute est à analyser, à situer dans un contexte, à mettre en perspectives et surtout à traduire en projet éducatif. C'est le travail de l'équipe salariée de traduire ces mots en projets, sans déposséder le dépositaire. On comprend là le terme équipement qui parfois définit le Centres Social. Le Centres Social est un équipement d'écoute et de traduction des besoins ou désirs des habitants d'un territoire afin qu'ils puissent les transformer en projets réalisables.



Une éducation populaire ancrée dans les territoires

Les Centres Sociaux de l'Allier définissent tous un territoire d'action dans leurs statuts. Cela leur impose un ancrage de leurs propositions. Cet ancrage peut se limiter à une situation géographique de l'action ou encore à un public. Cet ancrage mobilise et justifie l'appui des élus locaux. Surtout, cet ancrage appelle la participation des habitants eux-mêmes et des associations partenaires locales, là où se construit l'espace public à dimension collective et partageable. Les atouts et les faiblesses du territoire d'un point de vue économique, environnemental, social, politique complètent les conditions à considérer pour développer des projets. La force des Centres Sociaux réside dans cet ancrage fort de l'éducation populaire.

Pour aller plus loin ...

- « Petites actions et grande Culture dans les territoires » - dossier 402 – Trans’rural initiatives – 2011
- Education populaire et politique - Résonnances - revue des intervenants de l'action culturelle. N°XVII - janvier 2011 - éditions Arc en Ciel Théâtre

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org



Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centres Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com

